

Agreste

Primeur

Numéro 144 - juin 2004

Les comptes provisoires de l'agriculture 2003
par département et catégorie d'exploitations

Recul limité du résultat malgré les conditions climatiques

Le résultat agricole moyen national par actif diminue de 0,8 % en 2003. Malgré la sécheresse, le revenu des élevages bovins progresse grâce à la bonne tenue des prix et aux aides pour calamités agricoles. Celui des viticulteurs d'appellation baisse de 30 %.

En 2003, le résultat agricole moyen par actif baisse en termes réels de 0,8 %. La production agricole recule de 8,8 %, notamment en raison des gelées, de la sécheresse et de la grêle. Mais les prix progressent en moyenne de 7,6 %, et les subventions augmentent grâce aux aides mises en place dans le cadre des procédures des calamités agricoles. Les départements du Centre-Est et de Midi-Pyrénées ont eu une

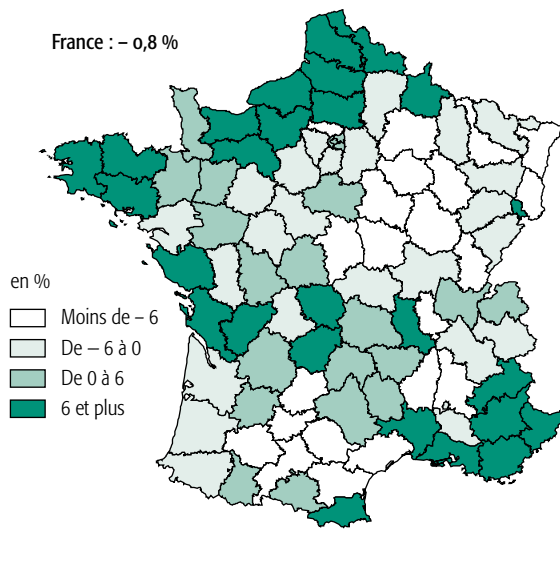
année difficile suite aux fortes chutes des récoltes. Elles reculent plus modérément dans le Nord-Ouest et du Sud-Est où les agriculteurs tirent parti de la bonne tenue des prix sans connaître de baisses de production aussi marquées.

Une sécheresse exceptionnelle

Malgré les conditions climatiques exceptionnellement défavorables, le revenu moyen augmente de 10 % dans les élevages bovins à viande et de 5 % dans les exploitations laitières. Il progresse de 2 % dans les élevages ovins. Les précipitations ont fait défaut depuis le printemps, particulièrement au sud d'une ligne Agen-Reims. Les températures supérieures à la normale en été ont entraîné un fort déficit fourrage. Il atteint en moyenne 50 % en Auvergne, Bourgogne, dans le nord de Midi Pyrénées et dans l'ouest de Rhône-Alpes. Pour nourrir leur bétail, les éleveurs ont augmenté leurs achats de fourrages, à des prix élevés, et d'aliments concentrés. D'importantes aides exceptionnelles ont été débloquées pour leur permettre de faire face à ces surcoûts. La conjoncture bovine a été toutefois plutôt favorable. La production des

Baisse sensible du revenu en Bourgogne, Champagne et en Midi-Pyrénées

Évolution 2002-2003 du résultat agricole par actif en termes réels



Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture

➤ gros bovins augmente de 3 % en valeur, grâce à une bonne tenue des prix. Mais les cours du lait fléchissent.

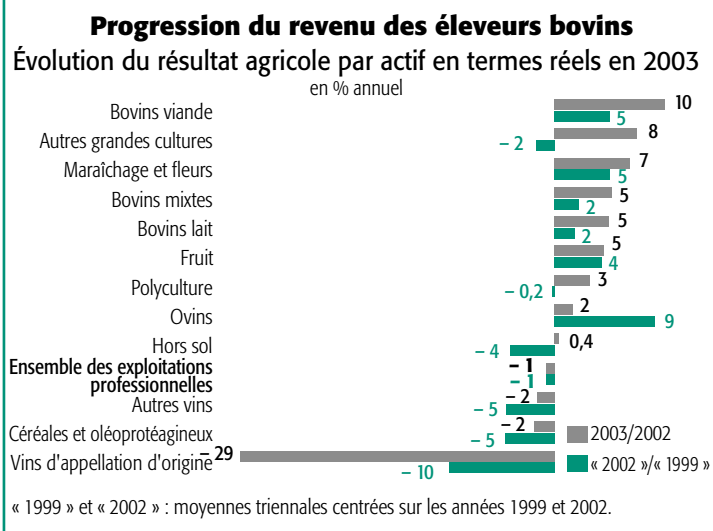
Baisse du revenu dans l'Est

Le revenu agricole baisse de 5 à 8 % en Saône-et-Loire, dans la Nièvre et l'Allier, trois départements spécialisés dans l'élevage bovin. Les agriculteurs y subissent la sécheresse ainsi qu'une hausse des consommations d'aliments pour animaux de près de 10 %. La faible récolte viticole pèse aussi sur le revenu en Saône-et-Loire et dans la Nièvre. Dans d'autres départements d'élevage extensif du Massif central, les agriculteurs tirent parti de la hausse de 6 % des prix des bovins. Le revenu progresse fortement en Limousin moins touché par la sécheresse. Il augmente modérément dans l'Aveyron et la Lozère, très affectés par le déficit de pluie, mais où les subventions pour calamités agricoles compensent la progression des consommations intermédiaires. Le revenu recule par contre de 3 % dans les Vosges, la Haute-Saône et le Doubs, où la sécheresse se conjugue à la baisse du prix du lait. Le déficit fourrager et les baisses des productions végétales sont moindres dans l'Ouest laitier. Conséquence : le revenu se maintient en Bretagne et augmente en Normandie.

Pour en savoir plus...

■ « Les comptes provisoires de l'agriculture française de 2003 », *Insee Première*, n° 974, juin 2004

■ « Les comptes de l'agriculture française de 2003 », *Insee Synthèse*, à paraître



Source : Agreste - Comptes par catégorie d'exploitations

Le revenu des élevages hors sol se stabilise

Le revenu des exploitations d'élevage hors sol se stabilise après une baisse de 41 % en 2002. En 2003, les baisses des prix et des volumes du porc et de la volaille sont contrebalancées par l'augmentation de 20 % des prix des œufs. Les consommations intermédiaires évoluent avec modération. En 2003, le revenu agricole progresse dans les départements bretons, mais la tendance reste à la baisse sur les six dernières années. Le revenu diminue dans la Sarthe et dans les Landes, notamment à cause de la mauvaise conjoncture des volailles de chair.

Fort recul des récoltes de céréales

Le revenu des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux recule de 2 % en moyenne. Celui des exploitations qui combinent les grandes cultures avec les betteraves ou les pommes de terre augmente de 8 %. Elles bénéficient pour cela de la forte hausse des cours des pommes de terre. La production de céréales baisse de 21 %, principalement dans les régions touchées par la canicule. Les récoltes reculent ainsi de 30 % en Haute-Garonne et dans le Gers et de 44 % dans le Tarn. Dans ces trois départements, les rendements des oléagineux résistent mieux mais

Méthodologie

■ Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels suivant les principales orientations de production. Ils sont établis par le Scea grâce à une répartition du compte national de la branche agriculture à partir d'enquêtes sur la structure des exploitations et du Réseau d'information comptable agricole (Rica). Ils permettent d'apprécier l'évolution annuelle et une première approche macro-économique des disparités des résultats entre orientations. Établis par les services départementaux et régionaux de statistique agricole et coordonnés par le Scea, les comptes départementaux décrivent la formation et l'évolution des revenus départementaux.

■ Les comptes départementaux sont établis sur le même champ et dans le même cadre que le compte national. Mais les comptes par catégorie d'exploitations ne concernent pas les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), ni les exploitations des départements d'outre-mer. L'indicateur de revenu utilisé dans les comptes de l'agriculture est le résultat agricole par actif. Ce résultat est égal à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par unité de travail annuel total. Il s'obtient en déduisant de la valeur de la production au prix de base (y compris les subventions sur produits), la valeur des

consommations intermédiaires, en y ajoutant les subventions autres que sur les produits, et en y retranchant les impôts et la consommation de capital fixe.

■ Les résultats commentés dans ce document ont fait l'objet d'une présentation à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation le 29 juin 2004. Ils constituent la version provisoire des comptes de l'année 2003. Ils feront l'objet, à l'instar des comptes nationaux, de révisions successives au cours des prochaines campagnes de comptes.

➤ les prix sont mal orientés. Le revenu agricole se replie en conséquence de plus de 10 %. Il baisse plus modérément dans le Centre et en Île-de-France, deux régions de grandes cultures. Le revenu progresse de plus de 20 % dans le Nord et le Pas-de-Calais, de 12 % dans la Somme et de 8 % dans l'Oise. Ces départements ne connaissent pas de chutes majeures des récoltes. Ils profitent aussi de la bonne conjoncture des pommes de terre.

Une année difficile pour les viticulteurs

Le revenu des exploitations de viticulture d'appellation est en repli de près de 30 % du fait des conditions climatiques. Le gel, qui a sévi dans la première quinzaine d'avril 2003, affecte durement la Champagne viticole et le Beaujolais. La production des vins calmes de champagne diminue de près de 45 %. Dans cette région, les viticulteurs font appel à leur « réserve de qualité » pour stabiliser l'offre. La baisse de production affecte également les vins de Bourgogne, du Jura et d'Alsace. En 2003, le revenu se replie de 14 à 30 % dans le Jura, le Haut-Rhin, le Rhône, l'Yonne et la Côte-d'Or. Il y recule de 5 à 8 % en variation annuelle moyenne entre 1999 et 2002, mais seulement de 1 % dans le Haut-Rhin. Le Bordelais est moins touché cette année, quoique les orages violents de grêle en juin et juillet affectent certains crus des Graves et du Haut-Médoc. Le résultat agricole des exploitations de Gironde recule de 5 % en 2003. Il baisse de 10 % en données annuelles moyennes de 1999 à 2002. La viticulture courante connaît une année moins défavorable grâce à la hausse des prix des vins de table. Le revenu baisse toutefois de 14 % dans l'Hérault et de 7 % dans l'Aude. La très bonne tenue des prix des fruits permet

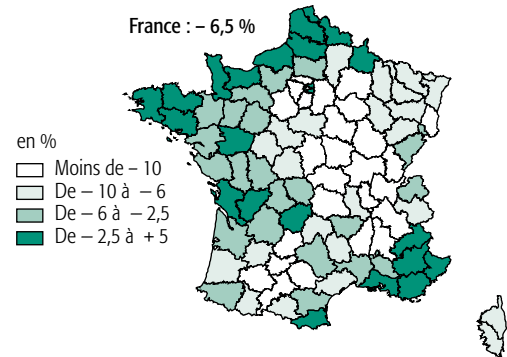
de limiter l'impact de la conjoncture viticole dans les Pyrénées-Orientales, le Vaucluse et le Gard. Les aléas climatiques ont aussi un effet important sur les exploitations fruitières : le gel frappe la vallée du Rhône, la Drôme et le Val de Loire. La récolte d'abricots et de pêches de Rhône-Alpes, principale région productrice, diminue ainsi de plus de 50 %. Au total, la production nationale de fruits recule de 10 % avec des prix en progression de 17 %. Le revenu recule dans le Rhône, l'Ardèche et la Drôme en raison du gel. Il augmente de 43 % dans les Alpes-de-Haute-Provence, de 24 % dans les Bouches-du-Rhône et de 13 % dans le Var où les prix des fruits augmentent sans baisse de récolte.

Antonia Bertin, Maurice Desriers, Benoit de Lapasse et Jean Sparhubert

Scees - Bureau Comptes et revenus

Baisse des volumes de production dans les bassins céréaliers et en Auvergne

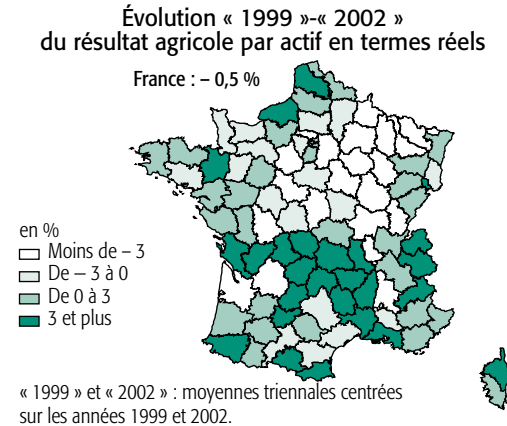
Évolution 2002-2003 du volume de la production



Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture

À moyen terme, le revenu progresse dans le Massif central

Évolution « 1999 »-« 2002 » du résultat agricole par actif en termes réels



Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture

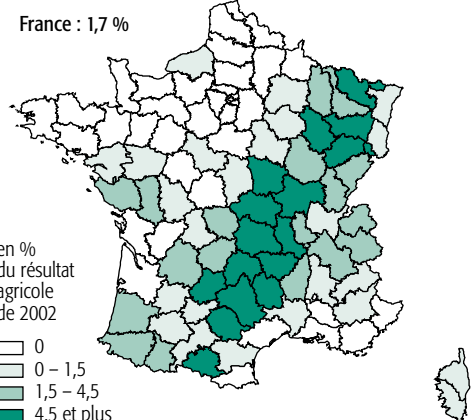
L'estimation du coût supplémentaire de la sécheresse pour les éleveurs

■ Les comptes de l'agriculture retracent la production agricole totale, y compris celle de fourrage. Par convention, cette dernière est évaluée au coût de production. Les comptes de 2003 retracent, par rapport à la situation « normale », les achats supplémentaires de fourrages qui constituent par ailleurs des ventes de certaines exploitations. Les soldes entre achats et ventes supplémentaires du département ou de l'orientation figurent en consommations intermédiaires (aliments intracommunés) des comptes.

■ Pour les éleveurs, le coût supplémentaire entraîné par la sécheresse de 2003 est constitué d'achats de fourrages grossiers, grevés des coûts de transports. Il comprend aussi des achats d'aliments concentrés pour herbivores, qui augmentent en volume de 5 % en 2003. Le coût supplémentaire en alimentation animale de la sécheresse représente

un peu moins de 2 % du résultat agricole en moyenne nationale. Son impact dépasse 10 % du revenu dans sept départements et même 20 % en Lozère et dans l'Aveyron.

Coût de la sécheresse en 2003



Évolution et niveau relatif du revenu

Résultat agricole par actif en valeur réelle

Régions et départements	Évolution annuelle (en %)		Niveau relatif (indice « 2002 » France métro- politaine = 100)	Régions et départements	Évolution annuelle (en %)		Niveau relatif (indice « 2002 » France métro- politaine = 100)
	2003/2002	« 2002 » /« 1999 »			2003/2002	« 2002 » /« 1999 »	
Seine-et-Marne	- 3,1	- 4,0	157	Charente	6,0	3,3	95
Yvelines	- 0,4	- 1,7	97	Charente-Maritime	8,9	3,5	96
Essonne	- 0,5	0,9	163	Deux-Sèvres	- 0,7	0,9	90
Petite couronne	0,8	- 0,2	70	Vienne	2,1	- 3,8	84
Val-d'Oise	- 9,5	- 3,6	134	POITOU-CHARENTES	4,3	1,4	92
ÎLE-DE-FRANCE	- 3,0	- 2,6	137	Dordogne	0,7	- 6,0	31
Ardennes	7,5	- 6,5	84	Gironde	- 5,2	- 10,4	138
Aube	- 16,6	- 5,7	167	Landes	- 2,2	0,3	79
Marne	- 28,6	- 6,4	238	Lot-et-Garonne	2,6	0,1	63
Haute-Marne	- 10,3	- 12,2	56	Pyrénées-Atlantiques	- 1,0	4,8	50
CHAMPAGNE-ARDENNE	- 23,8	- 6,4	183	AQUITAINE	- 2,6	- 6,1	85
Aisne	- 0,2	- 3,0	144	Ariège	4,8	6,1	55
Oise	7,5	-0,7	130	Aveyron	4,1	- 0,2	52
Somme	12,1	0,1	158	Haute-Garonne	- 13,9	- 0,9	58
PICARDIE	6,5	- 1,2	146	Gers	- 11,3	1,6	114
Eure	9,4	1,7	121	Lot	- 6,1	3,2	58
Seine-Maritime	14,4	4,3	120	Hautes-Pyrénées	0,1	2,3	50
HAUTE-NORMANDIE	12,3	3,2	120	Tarn	- 13,2	0,2	56
Cher	- 6,2	- 3,1	121	Tarn-et-Garonne	- 11,4	3,3	68
Eure-et-Loir	- 0,6	- 4,1	127	MIDI-PYRENEES	- 7,5	1,3	66
Indre	5,7	- 2,9	67	Corrèze	16,6	6,2	53
Indre-et-Loire	- 3,3	- 0,8	125	Creuse	9,8	7,7	59
Loir-et-Cher	- 0,7	- 6,6	87	Haute-Vienne	- 2,4	5,7	65
Loiret	0,9	- 2,6	108	LIMOUSIN	7,2	6,5	59
CENTRE	- 1,5	- 3,0	107	Ain	4,1	1,6	87
Calvados	9,2	- 0,2	79	Ardèche	- 16,1	3,9	42
Manche	5,2	- 0,6	66	Drôme	- 8,9	- 3,5	63
Orne	7,9	- 0,3	71	Isère	- 5,6	2,6	48
BASSE-NORMANDIE	7,3	- 0,3	71	Loire	7,6	7,6	63
Côte-d'Or	- 30,2	- 8,7	174	Rhône	- 18,0	- 6,8	85
Nièvre	- 8,4	- 0,5	126	Savoie	- 5,6	4,1	79
Saône-et-Loire	- 5,3	- 5,2	108	Haute-Savoie	1,9	4,3	90
Yonne	- 18,3	- 5,8	171	RHÔNE-ALPES	- 6,3	- 0,1	68
BOURGOGNE	- 17,5	- 6,0	141	Allier	- 4,3	2,7	89
Nord	18,9	2,1	151	Cantal	5,7	4,0	69
Pas-de-Calais	20,9	5,6	154	Haute-Loire	0,4	4,4	68
NORD - PAS-DE-CALAIS	19,9	3,8	153	Puy-de-Dôme	1,4	4,9	63
Meurthe-et-Moselle	- 6,4	- 4,3	98	AUVERGNE	0,6	3,9	72
Meuse	- 3,2	- 3,6	122	Aude	- 7,7	- 0,4	82
Moselle	- 2,0	- 4,7	63	Gard	9,9	3,2	133
Vosges	- 2,6	1,7	71	Hérault	- 14,7	- 1,9	68
LORRAINE	- 3,4	- 2,8	87	Lozère	4,0	6,6	59
Bas-Rhin	- 6,3	0,2	105	Pyrénées-Orientales	20,5	3,8	81
Haut-Rhin	- 18,9	- 1,1	132	LANGUEDOC-ROUSSILLON	1,7	1,5	89
ALSACE	- 13,1	- 0,6	118	Alpes-de-Haute-Provence	43,2	1,6	54
Doubs	- 3,0	0,2	84	Hautes-Alpes	23,1	8,9	60
Jura	- 13,7	- 6,6	87	Alpes-Maritimes	13,9	0,9	65
Haute-Saône	- 2,5	1,2	79	Bouches-du-Rhône	23,8	12,0	232
Territoire de Belfort	18,4	4,7	55	Var	13,1	1,9	161
FRANCHE-COMTÉ	- 5,9	- 1,8	83	Vaucluse	- 0,9	- 0,1	124
Loire-Atlantique	- 2,5	2,2	104	PROV.-ALPES-CÔTE D'AZUR	15,0	5,4	148
Maine-et-Loire	3,1	0,1	94	Corse-du-Sud	2,3	2,1	59
Mayenne	0,3	- 1,3	105	Haute-Corse	- 1,4	4,9	87
Sarthe	- 0,4	2,0	98	CORSE	- 0,4	4,0	77
Vendée	11,5	1,6	113	France métropolitaine	- 0,8	- 0,6	100
PAYS DE LA LOIRE	2,7	0,8	102	Guadeloupe	0,4	4,3	65
Côtes-d'Armor	17,9	0,2	75	Martinique	- 6,8	2,9	66
Finistère	7,7	1,3	104	Guyane	- 2,6	- 1,4	57
Ille-et-Vilaine	0,2	3,5	88	Réunion	6,2	0,9	70
Morbihan	6,6	- 0,8	81	DOM	- 0,7	2,2	66
BRETAGNE	7,5	1,2	88	TOTAL France	- 0,8	- 0,5	99

« 1999 » et « 2002 » : moyennes triennales centrées sur les années 1999 et 2002.

Source : Agreste – Comptes départementaux de l'agriculture